



ST PAUL - FLAUGNAC

JANVIER 2026

La Gazette

de Saint-Paul - Flaugnac



SOMMAIRE

1 **Edito de M. le Maire**

2 **La vie communale**

Le budget / Etat civil
Personnel communal / Retraites
Urbanisme
location des salles communales
Commémorations
Octobre rose / Ludothèque
ALAE / Formation PSC / CMJ

8 **Les chantiers**

11 **Nos écoles**

13 **Un peu d'histoire**

15 **La parole aux associations**

Club St Vincent / Les sans club
3^e lieu / Fête des voisins
USSP / Pétanque flaugnacoise
Marché de Noël / L'APE
Club du sourire
Comité Fêtes Flaugnac
Comité des fêtes de St Etienne
Foyer rural / Trotte cailloux
Rallye St Paulois / Quercy images
Comité des fêtes de St Paul

22 **infos pratiques**

25 **Syndicat Barguelone Lendou**

25 **Déchets**

23 **Numéros utiles**

La Gazette de Saint-Paul / Flaugnac est la revue d'information publiée par la municipalité.
Rédaction : Mairie de Saint-Paul / Flaugnac et associations.

Conception et impression :
DUO GRAPHIC Cahors - 05 65 31 86 99

Mesdames, Messieurs,
Mes chers concitoyens,

L'année 2025 fut dense en péripéties nationales que nous observons tous avec, disons-le, une certaine consternation. Les crises successives et l'instabilité chronique peuvent parfois être anxiogènes et source d'inquiétude objectives.

Au moment où j'écris ces quelques mots, notre pays traverse une véritable pagaille politique : aurons-nous un budget pour 2026 ?

La santé, la sécurité et le pouvoir d'achat restent les plus fortes inquiétudes chez nos concitoyens. Il est bon de rappeler que ces compétences sont régaliennes et qu'il appartient à l'état d'assurer la sécurité et l'accès aux soins de nous tous.

Indéniablement, la France doit consentir à des efforts et réaliser des économies. Nous ne comblerons pas notre dette sans produire davantage, sans travailler plus, sans assumer nos devoirs de citoyens. Il est temps de prendre conscience que ces efforts doivent être partagés par tous. Pourtant, force est de constater que beaucoup de français préfèrent que ces efforts soit supportés par les autres.

Cette crise politique majeure aura inévitablement des répercussions sur notre budget communal et intercommunal, nous ignorons encore quel sera le soutien de l'état, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder nos projets. C'est dans ce contexte, de plus en plus incertain que je tiens à remercier toute l'équipe municipale qui œuvre au quotidien, au service des tous les habitants de notre belle commune. De même je n'oublie pas toutes les associations, tous les bénévoles et le personnel communal qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien de tous. Tout cela est très précieux et n'a pas de prix.

Ainsi, à l'approche de la belle période des fêtes, je formule le vœu que Noël et la saint-sylvestre vous permettent de vivre de chaleureux moments de vie dans le bonheur de se retrouver en famille et entre amis.

Du fond du cœur, et par avance, je vous souhaite des très belles fêtes de fin d'année auprès de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

Au nom de tout le conseil municipal Bonne Année 2026.

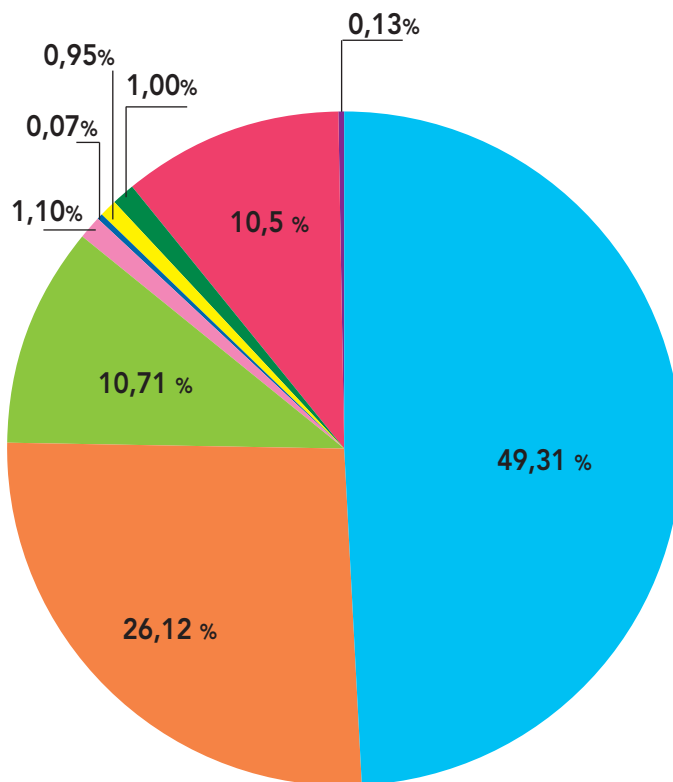


Michel RESSEGUIE

LE BUDGET

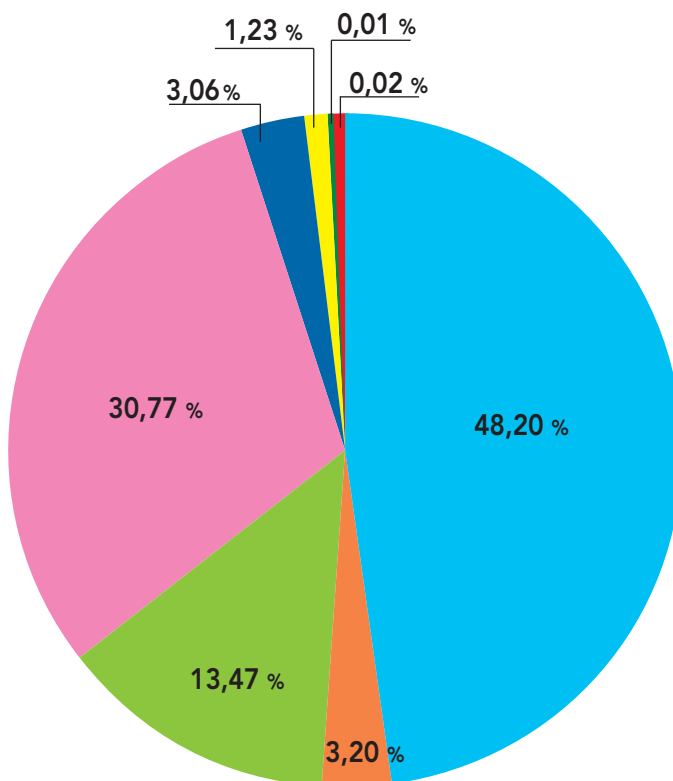
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BP 2025

Charges à caractère général	652 658 €
Charges de personnel	345 700 €
Autres charges de gestion courante	141 845 €
Charges financières	14 600 €
Charges spécifiques	1 000 €
Opérations d'ordre	12 702 €
Reversement sur impôts et taxes	13 283 €
Virement à la section d'investissement	139 812 €
Dotations	1 789 €
Total dépenses	1 323 389 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BP 2025

Exédent antérieur reporté	638 240 €
Produits des services	42 200 €
Impôts et taxes	178 333 €
Dotations et participations	407 279 €
Revenus des immeubles	40 540 €
Atténuations des charges	16 400 €
Produits exceptionnels	115 €
Opérations d'ordre	282 €
Total recettes	1 323 389 €



ETAT CIVIL

Janvier à novembre 2025

NAISSANCES

DEVALS Emy	le 12 septembre
POUJOL Nathan	le 8 juin
MIQUEL VASSEUX Clément	le 5 septembre



MARIAGES

POUGET Dominique & AUZOLLES Marie-Pierre	le 19 avril
LACOMBE Maxime & COLUCCI Pauline	le 22 mai
KHATTARI Raphael & LABORIE Anaïs	le 7 juin
BRISSE Thomas & WIPLIEZ Marion	le 5 juillet
GARDES Christophe & BURC Christelle	le 12 juillet
WARTEL Emmanuel & CARTON Pauline	le 12 juillet
CAMPERGUE Sébastien & FOUCAULT Marion	le 13 septembre
DE SOUSA David & LUZINEAU Virginie	le 18 octobre
POMIER Denis & VALAT Josiane	le 8 novembre



PACS

ROUX Quentin & GRÉGOIRE Pauline	le 6 juin
MARTEL Clément & KUBEK Elisa	le 18 juillet
RINGOOT Ludovic & FONTAINE Lisa	le 18 septembre
RINGOOT Julien & MIQUEL Céline	le 2 octobre

DÉCÈS

BÉNESTÈVE Gilberte	le 23 septembre
CAFARDY René	le 26 octobre
CUBAYNES Maurice	le 6 juin
GARDES épouse GARRIGUES Thérèse	le 30 septembre
GERVAL Daniel	le 31 août
GISBERT Jacques	le 30 mai
LONJOU Jean-Claude	le 3 février
MARTEL Michel	le 6 février
ROCHIS épouse TEULIERES Marie	le 27 septembre
WARTEL Jean-Paul	le 13 août



LE PERSONNEL DE LA COMMUNE

Mairie

BURG Christelle et DELPECH Aurélie, nos secrétaires
BOUZERAND Pierre, agent communal

Ecole primaire

COURTIADE Béatrice, agent communal et Directrice de l'ALAE, et à l'agence postale

CUBAYNES Emilie, agent communal et accompagnatrice dans le bus

MONFERRAND Lou-Ann, agent communal sur les 2 écoles

POUGET Marie-Pierre, agent communal

RESSIGUIE Christelle, remplaçante sur les 2 écoles

Ecole maternelle

BROUILLE Josiane, agent communal

BOURGUET Nathalie, ATSEM

RUAUX Béatrice, ATSEM

GLORIAN Kassandra, remplaçante sur les 2 écoles

RETRAITE

Nous remercions Mme REGIS Francine, secrétaire de mairie depuis le 7 août 1989 pour son dévouement et son attachement à la commune, son travail de qualité et sa discrétion.

Un grand merci également à Mme GRAMOND Jackie qui a œuvré depuis 2015 auprès des enfants à la garderie, la cantine et l'agence postale. Nous saluons sa disponibilité et sa gentillesse, sa conscience professionnelle.

Nous leur souhaitons une excellente retraite.

Merci aux personnes remplaçantes durant l'année 2025 :

Mme VERGNET Pascale,
Mme BONNEMORT Florence,
Mme LAFON Brigitte,
Mme TRUCHETTO Carine,
Mme GAVET Célia.



URBANISME

Informations sur le PLUI

Le PLUI est entré en vigueur le 11 octobre 2024 et devrait être présent sur notre commune durant plusieurs années. Cependant, si vous avez des requêtes à formuler, un changement de destination à demander ou un changement de zonage, nous avons mis en place un tableau dans lequel nous répertorions toutes les demandes afin de pouvoir les étudier lors d'une prochaine révision du PLUI.

Il faut préciser que toutes les demandes de changements de destination reçues avant la fin de la mise en place du nouveau plan local d'urbanisme intracommunautaire ont été prises en compte et celles-ci ont été répertoriées sur les cartes, ce qui ne devait pas être le cas au départ, car leur nombre était limité.

De plus, La loi n° 2025-541 du 16 juin 2025, dite loi DAU-BIÉ visant à faciliter la création de logements en zone dite «tendue» par le biais de la transformation de bureaux et autres bâtiments en logements, permet désormais de faciliter le changement de destination d'un bâtiment. Ainsi, un bâtiment ayant une destination autre que "habitation" peut devenir bâtiment à destination principale d'habitation, en dérogeant aux règles relatives aux destinations fixées par le Plan Local d'Urbanisme. Cette mesure vise à favoriser la réutilisation du bâti existant dans une logique de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Ainsi, même s'il n'a pas été identifié au préalable dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), tout changement de destination d'un bâtiment (même avec travaux d'extension ou de surélévation) faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme peut bénéficier d'une dérogation à certaines règles du PLUi du Quercy Blanc à condition d'obtenir :

- Un avis simple du Maire de la commune d'implantation du projet (autorité compétente en matière d'autorisation d'urbanisme),
- Un avis conforme de l'autorité compétente en matière de documents d'urbanisme. Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Quercy Blanc pourrait donc être sollicité pour rendre cet avis.
- Tout projet de changement de destination en zone agricole (A) sera soumis à un avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ;
- Tout projet de changement de destination en zone natu-

relle (N) sera soumis à un avis conforme de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ;

- S'agissant des bâtiments à vocation agricole, le pétitionnaire devra aussi démontrer leur inutilisation agricole ou forestière depuis plus de 20 ans.

Nous vous rappelons que les yourtes et mobil-homes sont interdits sur notre territoire. Le PLUI mis en place n'autorise pas l'implantation de ces constructions. Nous les autorisons seulement durant la construction d'une maison lorsqu'une demande d'urbanisme est enregistrée.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires, le maire doit en effet dresser un procès verbal en vertu des articles L480-1 et suivants du code de l'urbanisme, l'original du procès verbal sera ensuite transmis sans délai au procureur de la République.

URBANISME JANVIER – NOVEMBRE 2025

- 34 CU(a) (Certificat d'urbanisme d'information)
- 4 CU(b) (Certificat d'urbanisme opérationnel)
- 15 DP (Déclaration préalable)
- 16 PC (Permis de Construire)
- 1 PA (Permis d'aménager)

LOCATION DES SALLES DES FÊTES

Au 1^{er} janvier 2026, le tarif de location des salles des fêtes de la commune s'établit ainsi :

Personnes de la commune	150,00 €
Personnes extérieures à la commune	250,00 €
Réunion	50,00 €
Asso. de la commune 2 Gratuités/an puis	100,00 €
Caution Location Salles	1 000,00 €
Caution Nettoyage	700,00 €
Caution Poubelles/Tri	100,00 €

COMMÉMORATIONS

Commémorations du 8 mai à Flaugnac et du 11 novembre à St-Paul



LUDOTHÈQUE

La ludothèque **Jeu et Compagnie** se développe encore davantage dans le Quercy Blanc, grâce à son tout nouveau ludobus (financé principalement par la CAF, la MSA et le Crédit Agricole), un véhicule spécialement conçu pour se rendre au plus près des habitants de la communauté de communes. Une fois par mois, le ludobus s'installera à proximité des établissements scolaires pour offrir une variété de jeux de société et la possibilité pour les parents et les résidents de ces communes d'emprunter des jeux.

Cette initiative vise à encourager les enfants à se divertir tout en développant leurs compétences sociales, mais aussi à favoriser les échanges intergénérationnels et à renforcer les liens communautaires. Myriam, la ludothécaire, sera présente pour vous conseiller des jeux et vous garantir un moment ludique et enrichissant en famille.

Parents, enfants et habitants pourront ainsi partager des moments de complicité autour du jeu. Ne manquez pas cette occasion de redécouvrir le plaisir de jouer ensemble !



OCTOBRE ROSE

Tout au long du mois d'octobre, notre commune a décoré ses mairies pour soutenir la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Cette initiative invite chacune à adopter des gestes simples de prévention pour mieux protéger toutes les femmes face à cette maladie.



ACCUEIL DE LOISIR ASSOCIÉ À L'ÉCOLE : ALAÉ

Cet Accueil de loisir fait sa troisième rentrée à l'école élémentaire de St Paul Flaugnac. Il est ouvert avant et après la journée de classe ainsi que le midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Cette année scolaire 2025-2026 aura comme objectifs la connaissance de la faune et de la flore qui nous entourent et la découverte du monde du cirque.

Les enfants font des balades où ils vont pouvoir repérer des insectes, des animaux, des arbres et des fleurs. Magali Constant de l'association St Pauloise « Nature et Hironnelle » et des adhérents-es de l'association St Pauloise « Trotte cailloux » interviendront pour nous aider dans ce repérage.

En ce qui concerne le cirque, nous allons essayer d'affiner notre agilité. Nous avons trouvé des bénévoles pour nous apprendre à jongler, à faire du diabolo, des sculptures de ballons, de la magie et différentes surprises dans l'année. Loïc Bayle de l'association St Pauloise « Chœur d'Artichaut » nous initiera à l'art du clown.

Le sport, les créations manuelles, la cuisine sont des activités essentielles pour grandir, apprendre à vivre ensemble et nous apprécions la chance d'avoir de nombreux bénévoles des associations mais aussi les parents et/ou les grands parents qui viennent nous aider. Et ces échanges se font avec bienveillance, sourire et envie.

Ils découvrent ou redécouvrent, le foot, la pétanque, le rugby, le basket, les balades, la zumba, le théâtre et la photo.

Voilà ce à quoi peut ressembler un accueil de loisir, vivant par la diversité d'adultes intervenants, participatif par le fait que les enfants choisissent et s'investissent.

Ces ingrédients éduquent nos enfants où chaque adulte à son rôle à jouer.

Si vous avez envie de venir initier, partager votre passion, votre savoir auprès des enfants, venez nous rencontrer, nous sommes friands de découvertes multiples. Par exemple nous cherchons une personne pour nous aider à créer un potager. Pensez-vous à quelqu'un ?

L'équipe d'animation de l' ALAÉ de St Paul Flaugnac.

Contact :

alaespf@gmail.com / 07 86 97 78 79



FORMATION PSC

Apprendre les gestes de premiers secours afin de savoir réagir efficacement en cas d'accident tels que l'arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes.

Durant la formation, des mises en pratique et des cas concrets permettent de bien maîtriser les gestes de premiers secours.

3 personnels communaux se sont formés cette année encore aux gestes des Premiers secours en novembre 2025



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le CMJ donne la possibilité aux jeunes élus de Saint Paul-Flaugnac de mettre en place des actions pour améliorer et dynamiser la commune.

Depuis l'année dernière, nous avons organisé et mis en place différentes actions.

Premièrement, nous avons terminé de nettoyer le lavoir de Saint Paul afin de le rendre visible de tous car il fait partie de l'histoire de notre commune.

À la suite du nettoyage du lavoir, nous avons décidé de

nous intéresser plus en profondeur au passé de notre village. Alors, pour ce faire, nous avons interviewé différentes personnes de la commune et donc récolté leurs témoignages et photos avec l'aide de la présidente des foyers ruraux du département.

De plus, dans la continuité de l'invitation du CMJ de Lafrançaise il y a deux ans, nous avons

décidé de les inviter. Cela a permis de leur exposer nos différents projets à travers plusieurs activités.

Le 10 juillet, nous avons proposé une soirée cinéma en plein air avec Ciné lot, où nous avons diffusé le film « Mai-



son de retraite » pour réunir toutes les générations. Ce fut une belle réussite avec plus de 100 personnes.

Enfin, tout au long de l'année nous avons continué de participer à chaque commémoration de la commune. Nous comptons d'ailleurs maintenant parmi nous 3 jeunes porte-drapeaux !

Le deuxième mandat du CMJ dans l'histoire de la vie de notre village se terminant en février, nous souhaitons vous remercier de votre confiance et de votre participation à nos actions. Nous espérons avoir réussi à remplir certaines de vos attentes.

On vous attend nombreux pour le prochain CMJ, en espérant l'avoir rendu attractif pour tous les jeunes de la commune !

Les jeunes élus du Conseil municipal jeunes



*Le Conseil Municipal
Jeunes vous souhaite
de belles fêtes et une très belle
année 2026*



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE FLAUGNAC

- ✓ Rénovation énergétique :
 - Remplacement des menuiseries avec ajouts de volets roulant,
 - Isolation des combles et des murs
 - Mise en place d'une PAC
 - ✓ Réparation du plafond suite à des infiltrations avant réparation de la toiture,
 - ✓ Remise aux normes du tableau électrique et éclairage de la salle,
 - ✓ Amélioration de l'éclairage extérieur,
 - ✓ Création de placards de stockage sous plan de travail au niveau du bar et du coin cuisine,
 - ✓ Renouvellement de la plonge et ajout d'une desserte en inox,
 - ✓ Ajout d'un lave-main dans le toilette handicapé et élargissement du passage de l'accès.
- Certains travaux sont réalisés en interne avec le concours de notre employé communal



A L'ÉCOLE DE ST-PAUL

Un film de protection de sécurité occultant a été posé sur les vitres de l'école de St Paul pour que les enfants ne soient pas vus de la route.

La sécurisation par la création d'un plateau devant l'école primaire pour faire ralentir les conducteurs d'un montant de 10 993,20 euros à déduire une amende de police du Département de 3 204,84 euros.



CHANTIERS TERMINÉS EN 2025

INAUGURATION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DU STADE DE SAINT-PAUL- DE- LOUBRESSAC

Le samedi 21 juin, sous une chaleur écrasante, le village a inauguré les nouvelles infrastructures du stade de football, des équipements très attendus par les membres du club de football. Malgré les conditions météorologiques éprouvantes, beaucoup de nos administrés ont répondu présents, symbole d'un tournant majeur pour le sport local. Dans l'après- midi, la préfète du Lot, les autorités municipales, les présidents de région, du département, les conseillers départementaux, députés et sénateurs ainsi que le président du district du Lot et les représentants des associations sportives se sont retrouvés autour du stade flambant neuf.

La préfète a eu l'honneur de couper le traditionnel ruban bleu, blanc, rouge, et les discours ont ensuite eu lieu dans la salle des fêtes, le lieu étant climatisé !

L'un des éléments les plus remarquables lors de l'inauguration a été le système d'éclairage de dernière génération. Installés sur des mâts, les projecteurs à LED haute performance offrent une luminosité uniforme sur l'ensemble du terrain, tout en réduisant la consommation énergétique. En soirée, lorsque la température est devenue plus sup-



portable, les invités se sont retrouvés autour du stade pour un moment de convivialité.

Un repas en musique organisé par le club de football a clôturé cette journée.

Avec cette inauguration réussie, le village ouvre un nouveau chapitre de son histoire sportive. Le stade pourra désormais recevoir des joueurs en nocturne.



L'aménagement du parking du boudrome a été refait pour un montant de 10 758 euros TTC ainsi que l'écoulement des eaux pluviales pour un montant de 6 656,28 euros TTC

Elargissement du pont de Birou pour un montant de 18 500 euros pour la Commune



RÉNOVATION DES PORTAILS DES CIMETIÈRES DE LA COMMUNE



**COMPOSTAGE
COLLECTIF INSTALLÉ
DANS LES CENTRES
BOURGS,
À ST PAUL SOUS
LA SALLE DES FÊTES
ET À FLAUGNAC
À CÔTÉ
DE L'AIRE DE JEUX.**



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE ST PAUL DE LOUBRESSAC...

31 élèves sont inscrits en cycles 2 et 3. La nouvelle année scolaire a donc commencé début septembre avec toujours 2 classes et la nouveauté est l'arrivée d'un enseignant, Dominique Joseph en remplacement de Nicole Gibert. Un hommage appuyé et sincère lui a été rendu par de très nombreux parents. Merci à eux ! Et Bienvenue à Dominique !



Les élèves Saint Paulois, avec leurs 2 enseignants ont de multiples projets pour la présente année scolaire.

Le sport sera une évidence, une nouvelle fois, cette année, avec le CROSS des écoles organisé par l'USEP, à Cahors, où nos élèves ont brillé en novembre par leur performance,

la pratique des sports collectifs (Rugby, notamment) en mars-avril puis l'Athlétisme en juin démontreront la capacité à se dépasser et à jouer ensemble.

De plus, en partenariat avec la MAIF, les élèves de la classe de Classe de CE1CE2 passeront le permis piéton : apprendre à se déplacer à pied en sécurité.

L'environnement et l'éducation au développement durable seront mis à l'honneur avec la sensibilisation au tri des déchets. Certes la connaissance des consignes de tri des déchets recyclables est nécessaire mais la compréhension des intérêts du recyclage et les liens avec le développement durable sont aussi abordés. Puis vient, ensuite, la réflexion collective sur les moyens de réduction de nos déchets. Les élèves, futurs citoyens et décideurs de demain, sont totalement investis dans cet enjeu climatique. Nous mettrons, aussi en avant notre département du Lot et son terroir en partant à la découverte du ROCAMA-

DOUR AOP avec la classe de CM1CM2. Un producteur de l'AOP viendra animer un moment privilégié de découverte autour de la fabrication du Rocamadour et de sa dégustation.



Ensuite, une Intervention du parc régional des Causses du Quercy, au printemps avec les deux classes sur le thème des pelouses sèches sera l'occasion de redécouvrir les plantes locales et plus particulièrement les orchidées du sentier botanique Smartflore que nous avons réalisé il y a quelques années en collaboration avec le CPIE 82.

La culture est mise en avant, cette année, notamment avec la visite de la formidable exposition « l'Automne photographique » organisé par le club photo Quercy-Image à la salle des fêtes de St Paul. Les enfants ont beaucoup apprécié la découverte des photos sous forme de jeux.

Enfin, pour rapprocher les générations, le club du sourire St Paulois a convié les enfants de l'école à partager leur goûter de Noël. Ce moment heureux fut l'occasion d'échanger en chansons et de terminer l'année dans la convivialité et la bonne humeur.

Stéphane Rumeau
Ecole St Paul de Loubressac



ÉCOLE PRIMAIRE DE FLAUGNAC

Cette année, 36 écoliers de la commune de Saint Paul Flaugnac, âgés de 2 ans et demi à 6 ans, ont fait leur rentrée des classes à l'école primaire de Flaugnac. Les enfants sont répartis dans 2 classes, 16 PS-MS et 20 GS-CP. Quelques TPS feront leur rentrée en janvier.

Les élèves vivent des journées d'écoles rythmées par les apprentissages autour du langage, de l'art, de l'activité physique, des jeux mathématiques et de la découverte du monde. Ils y découvrent le goût d'apprendre mais aussi le vivre ensemble.

Cette année, nous avons un projet autour de l'école d'autrefois et des métiers d'autrefois. Les élèves se sont essayés à l'écriture à la plume, installés au pupitre avec un encrier. Ce n'était pas facile, quelques tâches d'encre ont été faites...

Les enfants découvrent de nouvelles choses qui leur permettent de comparer les objets, les habitudes, la vie d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Nous ferons un voyage scolaire sur ce thème au mois de juin, pour clôturer ce projet.

Nous vous partageons quelques photos de moments de vie à l'école :

✓ Sorties sportives avec l'USEP durant lesquelles nous rencontrons d'autres écoles du sud du Lot, autour de différents thèmes (la nature, vivre l'album de jeunesse à travers son corps, rallye photo dans Lalbenque et activités aquatiques).

✓ Ludothèque : Myriam de « Jeux et Compagnie » intervient plusieurs fois dans l'année avec dynamisme et gentillesse. Ces matinées permettent de découvrir de nouveaux jeux de société et de jouer par petits groupes. Les parents sont conviés à y participer.

✓ École dehors (sorties en forêt, visite du village, chasse au trésor,...)

Une fois par mois, nous allons dans les bois ou dans le village de Flaugnac faire des activités de mathématiques, de repérage dans l'espace, de lexique, de construction.

L'année a déjà très bien commencé pour nos petits écoliers qui explorent, apprennent, jouent, grandissent, tous ensemble.

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire ainsi qu'aux enseignants et aux membres du personnel municipal !



LES CLOCHES DE SAINT-PAUL

L'église de Saint-Paul-de-Loubressac, placée sous le vocable de Saint-Paul, constitue l'un des éléments patrimoniaux essentiels du village. Témoignage de la foi et de l'identité communautaire locale, elle a été principalement reconstruite et agrandie au dix-neuvième siècle avec l'ajout d'un clocher carré qui domine aujourd'hui le bourg.

Ce clocher fut conçu pour abriter les cloches qui rythmaient la vie religieuse et sociale du village : annonce des offices, signalements des baptêmes, mariages et enterrements, autant de moments dont le son des cloches faisaient vibrer le cœur de la communauté.

L'une des cloches de l'église est particulièrement remarquable car elle fait l'objet d'une inscription à l'inventaire du patrimoine mobilier français.

Cette cloche a été réalisée en 1841 par les fondeurs associés Pourcel et Cazes, alors actifs à Villefranche-de-Rouergue.

Le parrain est François Cazimir d'Armagnac, issu de l'illustre maison princière des anciens comtes d'Armagnac. Gentilhomme de la chambre de Sa Majesté le Roi d'Espagne, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, il fut notamment président du comité royaliste du Lot et commandant de la garde nationale de Cahors.

La marraine n'est autre que son épouse, Françoise Antoinette d'Helyot, issue d'une famille cadurcienne dévouée à l'ancien régime. Son père, Louis Antoine Joseph Marie d'Helyot émigra à la Révolution, revient en France avec les Bourbons et se fixa dans sa ville natale.

L'inscription mentionne également le nom du curé, l'Abbé Gibert, en charge de la paroisse depuis 1825. Cette cloche est en bronze, suspendue au moyen de brides à une poutre horizontale du beffroi et équipée d'un marteau électromagnétique pour le tintement ; on peut y voir la figuration du Christ en croix entre la Vierge et Saint Jean.



Détail de l'inscription ©Guillaume Bernard
inventaire général Région Occitanie,
Conseil départemental du Lot, 2025

La deuxième cloche a été fondue à Villefranche de Rouergue par Cazes Frères en 1851 à partir d'une ancienne cloche d'après l'inscription relevée sur l'œuvre.

Celle-ci mentionne également le nom du curé, Jean-Louis Maratuech, en charge de notre paroisse depuis 1850.

Quant au parrain, il s'agit de Joseph-Alexis Ruamps, notaire et maire de la commune de 1848 à 1865. La marraine n'est autre que son épouse, Marie-Amélie Gisbert. Cette cloche est en bronze avec un joug cintré en métal soudé ; on y distingue une frise annuelle à tresse, et l'immaculée conception sur la panse.

On note ici l'importance de la cloche comme témoin d'un lien entre la paroisse locale et les figures notables de l'époque, tout en témoignant du rôle des donateurs dans le financement des objets liturgiques.



Détail la Vierge à l'enfant
©Guillaume Bernard
inventaire général Région Occitanie,
Conseil départemental du Lot, 2025

SOUVENIRS

Lors de la rénovation de la maison de l'ancien notaire, bâtiment emblématique de notre village, le nouveau propriétaire nous a confié quelques vieilles photos de Saint Paul de Loubressac.



St-Paul-Labouffie. Vue générale côté Sud



St-Paul-Labouffie. Vue générale Sud-Ouest



St-Paul-Labouffie. Vue générale Est

CLUB SAINT VINCENT

LE Club Saint Vincent de FLAUGNAC est une association basée sur la convivialité, la rencontre, les jeux.

Deux réunions par mois le premier et le troisième mardi après midi du mois avec jeux de belote, scrabble, rummikub et autres si affinité.

Cette année le repas annuel a eu lieu au restaurant "La Chartreuse" à Cahors. Par la suite pour ceux qui le souhaitent, promenade sur le pont Valentré avec visite de l'exposition photo sur ce même monument.

Au mois de juin sortie à Montricoux. Arrêt sur la ville son château et musées : joyau Muséal depuis 1983, "chapelle templière, musée Marcel Lenoir, Musée d'Art Moderne". Déjeuner puis visite de Bruniquel le château et nous déambulons dans les rues de ce charmant village. Ensuite nous sommes reçus par le souffleur de verre de Bruniquel : création d'objets d'art nécessitant savoir-faire, précision, faisant apparaître formes et couleurs originales et très belles.

Le loto aura lieu le dimanche 9 février à la salle des fêtes de Flaugnac. Nous tiendrons l'Assemblée générale du club Mardi 14 janvier à la salle des fêtes si les travaux sont terminés. Voici donc l'année 2026 avec ses promesses.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres. A bientôt. Bonne et heureuse année à Tous.

Monique Quèbre Présidente



LES SANS CLUB ST PAULOIS

Comme chaque année, nous organisons :

- le samedi 27 juin 2026

L'équipe des "Sans Club Saint Paulois" vous donne rendez-vous pour le traditionnel Feu de la St Jean et ses grillades.

- le samedi 15 août 2026

L'équipe des "Sans Club Saint Paulois" vous donne aussi rendez-vous pour sa matinée sportive (marche et vélo) suivie du repas et l'après-midi détente (pétanque, belote...) avec une possibilité de restauration le soir.

Merci aux participants et à toute l'équipe des bénévoles qui nous aide à continuer...

L'équipe des "Sans Club Saint Paulois" vous présente à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

LE 3^e LIEU

Le 3^e Lieu c'est quoi ?

Café associatif, projets jeunes, mini-camps, ateliers de savoir-faire, soirées contes, jeux... Le 3^e Lieu, c'est une association vivante et ouverte aux envies des habitant-es du territoire. Un lieu convivial, pour se rencontrer, partager, apprendre et créer ensemble.

Le 3^e Lieu c'est qui ?

Ce sont des habitant-es qui se retrouvent une fois par mois pour une réunion d'organisation (le conseil d'administration est ouvert à toutes et tous), une salariée, des bénévoles ou des professionnel·les qui animent des ateliers, des jeunes porteurs de projets, et toutes les personnes qui participent aux événements. Bref, le 3^e Lieu, c'est avant tout, les habitant-es qui le font vivre !

Ce projet collectif existe aussi grâce à des agréments et aux soutiens de partenaires publics sans lesquels il ne pourrait pas exister tel qu'il est aujourd'hui (CAF, FONJEP, Communauté de Communes du Quercy Blanc, MSA, Département du Lot) et la mise à disposition du local par la mairie. Leurs appuis permettent à cet espace de continuer à se développer et à proposer des activités accessibles à toutes et tous.

C'est entre autre grâce à ces soutiens que des travaux bénévoles sont en cours et se poursuivront en 2026 pour améliorer l'espace.

L'espace café est ouvert tous les jeudis de 17h à 20h ainsi que le premier dimanche de chaque mois.

On peut y venir pour prendre un café, un thé, un verre d'apéritif... discuter, rencontrer d'autres habitant-es.

Le 1^{er} dimanche du mois, l'espace café se combine avec un atelier couture ouvert à tous les niveaux et à tous les âges, avec chaque mois une création différente. L'atelier commence à 10h, l'espace café ouvre à 11h et ferme à 13h.

Depuis cette année, le 3^e Lieu propose deux week-ends d'animations : ateliers, spectacles vivants, rencontres.

Un rendez-vous à l'automne (début octobre) et un autre au printemps, en construction donc vos idées sont les bienvenues !

L'année a encore été riche en échanges, en rires et en découvertes, en 2025, le 3^e Lieu a proposé :

- ✓ Des soirées : concerts, théâtre, soirées jeux avec la ludothèque Jeux et Compagnie, soirée musicale scène ouverte, soirée contes dans le cadre de Total Festum coorganisée avec le foyer rural ;
- ✓ Des ateliers : numérique, vannerie, teinture végétale, couture, œnologie, rempaillage... animés par des professionnel·les ou des habitant-es du territoire ;
- ✓ Un mini-camp d'été destiné aux enfants de 8 à 11 ans ;
- ✓ Un projet jeunes, qui a permis à des adolescents de proposer et d'organiser des événements tout au long de l'année (lavage de voitures, gaufres lors d'un match de l'USSP Foot et du vide-grenier de l'APE, tombola, projection de documentaire) et de financer leur séjour.

Envie de participer ?

Venez boire un café, jouer, proposer une idée ou monter un projet – le lieu est là pour vous accueillir et vous accompagner !

Agenda et newsletter : <https://3emelieu46.fr>

Facebook et Instagram : Le 3^e Lieu

Contact : cafe@3emelieu46.fr



FÊTE DES VOISINS À SAINT ETIENNE

"La bonne cuisine est la base du véritable bonheur." Voilà une citation d'Auguste Escoffier, père fondateur de la Grande Cuisine Française moderne, qui résume parfaitement la fête des voisins de Saint Etienne. En effet, nous avons encore eu la joie et le plaisir de nous retrouver entre voisins le samedi 30 août dernier.

Jacques et Maryse, nos hôtes au grand cœur, avaient disposé tables et bancs pour nous accueillir dans la douceur de leur belle demeure au bout de la vallée.

Nous avons été comblés par un repas généreux composé

des mets savoureux faits maison, témoignant de la richesse culinaire locale.

Nos papilles furent ravies et nos cœurs

fortifiés. Nous nous sommes quit-

tés le ventre plein et le sourire aux lèvres. Avec un tel succès, nous ne pouvons que dire : Vivement la prochaine rencontre !



UNION SPORTIVE SAINT PAULOISE

Bilan de la saison 2024-2025 de l'USSP

La saison 2024-2025 s'est conclue sur un bilan contrasté pour l'équipe sénior de l'USSP. En championnat, l'équipe termine 7^e sur 10, un résultat en demi-teinte mais qui aura permis de préparer les fondations de la saison suivante.

En Coupe Laville, le parcours aura été l'un des temps forts de l'année. Dès le 1^{er} tour, l'USSP crée la surprise en s'imposant 2-1 à domicile contre l'Entente Mayrinhac St Céré, alors invaincue en championnat et future promue en D2. L'aventure se poursuit jusqu'en demi-finale, où l'équipe s'incline malheureusement à domicile face à Fons, mettant un terme à une belle épopée.

Une journée historique : inauguration des infrastructures & 60 ans du club

Le 21 juin 2025, plus de 200 personnes ont participé à une grande journée de fête célébrant à la fois l'inauguration des nouvelles infrastructures et les 60 ans du club.

L'événement a été marqué par la présence de nombreuses autorités locales : la préfète, le député, le sénateur, ainsi que plusieurs élus du territoire. Leur présence souligne l'importance de ces équipements pour la vie communale et pour la place que tient le sport dans l'animation du village. Le club adresse une nouvelle fois ses remerciements au conseil municipal, dont l'investissement a rendu possible la modernisation des installations. Grâce à ce soutien, l'USSP peut continuer à offrir un lieu de rencontre, de dynamisme et de convivialité, au service de toute la commune. Lors de cette journée, un maillot de l'équipe sénior a été remis à Michel Teulière, en hommage à son dévouement et à son engagement au service du club.

Une dynamique positive chez les jeunes et une hausse du nombre de licenciés

L'USSP comptabilise désormais 75 licenciés, soit une augmentation de 10 % par rapport à la saison précédente. Une progression remarquable qui témoigne de l'attractivité croissante du club.

L'entente QuercyFoot 46/82 (Molières, Saint-Paul, Vazerac) rassemble pour sa part plus de 80 jeunes, de 6 à 17 ans, engagés dans les championnats du district Tarn-et-Garonne. Les catégories U15 et U17 poursuivent leur structuration, avec un travail de fond pour proposer un encadrement de qualité et des conditions d'apprentissage adaptées. Cette dynamique est au cœur du projet sportif commun.

Une nouvelle saison sénior encourageante

Côté séniors, la saison 2025-2026 a bien débuté avec une solide 4^e place au classement. L'objectif est clair : jouer le haut de tableau et viser un parcours en coupe similaire – ou supérieur – à celui de l'année passée.

Appel aux bénévoles : essentiels pour faire vivre le club

Pour maintenir la dynamique engagée et continuer à faire grandir le club, l'USSP a besoin d'un nombre important de bénévoles. Leur rôle est indispensable pour :

- ✓ organiser les tournois et événements,
- ✓ assurer les tâches administratives et le respect des règlements du district (notamment en arbitrage),
- ✓ renforcer l'encadrement de l'école de foot,
- ✓ offrir aux jeunes un environnement sécurisé, formateur et motivant,
- ✓ soutenir l'organisation des matchs et les actions de développement du club.

Le sport est un formidable vecteur de lien social au sein de la commune. Chaque aide, représente une pierre de plus à l'édifice. Le club invite donc toutes les bonnes volontés à rejoindre l'aventure : parents, anciens joueurs, habitants, passionnés ou simples curieux.

Remerciements

La saison 2024-2025 aura été marquée par des succès sportifs, des moments de convivialité et l'affirmation d'une belle dynamique. Avec une base de licenciés en hausse, une école de jeunes structurée et l'engagement indispensable des bénévoles, l'USSP aborde 2025-2026 avec ambition et sérénité.

Que cette nouvelle saison soit l'occasion de poursuivre cet élan collectif, de partager encore de beaux moments et de faire rayonner l'USSP au cœur de la vie locale.

Que cette saison soit encore riche en émotions, en rencontres et en réussites sportives. Que vive le football, que vive l'USSP !



PÉTANQUE FLAUGNACOISE

Une année riche en résultat et riche en événements sportifs au boulodrome de Flaugnac. Avec plus de 10 événements cette année le club de Flaugnac et son bureau sont fiers d'avoir réalisés toutes ces dates. Avec des résultats plus que satisfaisants pour nos équipes : Équipe 1 qui monte en division 1 avec une saison remarquable. Équipe 2 qui monte en 4^e division avec malheureusement une perte en 8^e de Finale du championnat des clubs. Mais quelle belle saison ! Équipe 3 qui monte également en 4^e division avec de très beaux

résultats. Une équipe de nos vétérans qui eux aussi montent.

Une saison parfaite pour nos équipes ainsi que pour le nouveau bureau qui a su faire preuve de dynamisme et de renouveau.

Le bureau tient à remercier tous les licenciés et bénévoles de la pétanque Flaugnacaise pour tous les engagements fournis cette saison.

Le nouveau bureau tient à remercier le bureau prédécesseur ainsi que son président. Nous disons à la saison prochaine que cette nouvelle saison soit encore dans le même état d'esprit et même dynamisme.

MARCHE DE NOËL DE FLAUGNAC



Le rendez vous festif de cette fin d'année

Le 28^e Marché de Noël de Flaugnac s'est tenu les 5-6 et 7 décembre dernier sous le boulodrome couvert de Flaugnac. Compte tenu du succès de l'an dernier, les exposants se sont précipités pour s'inscrire et, dès le mois d'août, les 48 emplacements étaient réservés. Ce qui, malheureusement, nous a conduit à refuser certains candidats, parmi lesquels des

anciens, ce que nous regrettons fortement. Des étoiles plein les yeux, les enfants ont apprécié le Père

Noël distribuant de nombreux cadeaux. Quant aux parents, ils ont, semble-t-il, eux aussi trouvé leur bonheur, en effet, on les a vus repartir les bras chargés de paquets, à la grande satisfaction des artisans et des créateurs présents. Tous ... petits et grands ont fait honneur à la restauration : vin chaud, crêpes, planches, aligot, huîtres, pâtisseries ... (sur place ou à emporter), ont rencontré un franc succès. Bien que la municipalité ait agencé de nouvelles places de parking, devant l'affluence des visiteurs, le Père Noël a dû garer ses rennes en double file. En effet c'est plus de 2000 personnes qui nous ont rendu visite pendant le week-end. La surface entièrement couverte, le nombre d'exposants, le flot continu de visiteurs, font du Marché de Noël de Flaugnac l'un des plus important sinon le plus important du département.

Il faut retenir que cet événement exceptionnel « en hiver » ne pourrait voir le jour sans la détermination et le dévouement sans limite des 30 lutins bénévoles qui œuvrent pour la réussite du Marché (un grand merci à eux).

Vive le Marché de Noël de Flaugnac et sachons garder notre âme d'enfant !!!

Alain DOMINICI, Président du CAP

APE

Un vent nouveau souffle sur l'APE de St Paul Flaugnac ! La fête d'Halloween, qui a eu lieu ce 31 Octobre à la salle de St Paul de Loubressac, a donné le ton : cette année sera sous le signe des festivités !

Notre objectif est encore et toujours de collecter des fonds pour le bien-être de nos écoles, aider au financement des sorties scolaires, d'éventuels matériels et autres besoins. Et tout cela dans la bonne humeur !

Le nouveau bureau est opérationnel, il est composé de : Loïc BAYLE (Président), Martin DUBEDOUT (Secrétaire), Samantha HERNANDEZ (Trésorière) et Laurianne GOUE (Secrétaire adjointe).

Rendez-vous festifs, vente de sapins, kermesse, fête de fin d'année etc... nous ne manquons pas d'idées pour mener à bien notre mission.

D'ailleurs reprenez la date du 1er Février 2026, un après-midi jeux de société dans une ambiance cocooning est déjà prévu !

Suivez-nous sur Facebook pour en savoir plus et vous tenir au courant des prochains événements.



Mais nous ne pourrions rien faire sans aide extérieure : parents ou habitants de nos chers villages, tout le monde est le bienvenu, que ce soit pour aider physiquement ou avec ses idées, régulièrement ou ponctuellement.

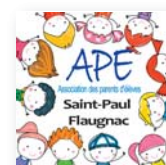
Alors nous comptons sur votre soutien et espérons vous rencontrer aux prochaines réunions.

Le bureau De l'APE de St Paul-Flaugnac

Martin : 06 22 04 54 94

Mail : ape.spf46@gmail.com

Facebook : APE St Paul Flaugnac



COMITÉ DES FÊTES ST PAUL



Chères habitantes, chers habitants,

Toute l'équipe du comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2026. Que celle-ci soit placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la fête ! Comme à notre habitude, nous avons préparé un programme varié afin que chacun puisse y trouver son bonheur et vivre de beaux moments ensemble. Voici les rendez-vous que nous vous

proposons cette année :

- ✓ Une soirée conviviale autour d'un pot au feu le samedi 07 février 2026.
- ✓ Le traditionnel buffet campagnard, incontournable rencontre du village le samedi 16 mai 2026.
- ✓ La fête votive, du vendredi 10 au dimanche 12 juillet 2026, qui viendra animer tout le village durant trois jours.
- ✓ Une soirée festive à thème, pleine de surprises au mois de novembre 2026.

Cette année encore, le comité des fêtes de St Paul redouble d'énergie et d'imagination pour faire vivre notre commune. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, ainsi que tous les habitants et amis du village qui participent chaque année à la réussite de ces moments festifs. N'oublions pas non plus les nombreux partenaires qui contribuent pour vous offrir une belle fête votive.

Vous aimeriez rejoindre notre belle aventure associative ? N'hésitez pas à nous contacter :

→ Margaux au 06 61 01 07 53 → Jorys au 06 25 92 37 99

Présidente/Vice président : Margaux et Ludovic

Trésorier/Vice trésorier : Jorys et Robin

Secrétaire/Vice secrétaire: Lisa et Louann

Sans oublier toute l'équipe : Abigaëlle, Angeline, Clément P, Clément M, Elisa, Céline, Ilona, Marc, Mathis, Nathalie, Nino, Simon, Toni, Lili, Caroline et Swann.

Retrouvez toute notre actualité sur nos réseaux sociaux :

Facebook : Comité des fêtes Saint Paul de Loubressac

Instagram : @comitesaintpaul

Nous avons hâte de partager avec vous de nouveaux instants de joie et de convivialité.

*Festivement vôtre,
Le Comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac*

COMITÉ DES FÊTES DE FLAUNAC

Quelle fête !

Le dernier week-end de juillet, Flagnac a encore vibré au rythme de la musique, des rires et de la bonne humeur. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle réussite : bénévoles, habitants, festayres... Sans vous, rien ne serait possible ! Ambiance, chaleur, foule, tout y était pour faire de cette édition un moment inoubliable.

Le Comité des fêtes vous dit un immense merci et vous donne déjà rendez-vous le dernier week-end de juillet 2026 pour remettre ça, toujours avec le même esprit festif, et pourquoi pas, avec de nouveaux visages parmi les bénévoles sans qui le Comité n'existerait pas, n'hésitez pas à nous contacter. En attendant, le comité vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026 pleine de joie, et de merveilleuses choses.

Le Comité



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-ETIENNE

Fête votive de Saint-Étienne : merci à tous pour ce beau week-end !

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la fête votive de cette année. Grâce à votre présence et à votre bonne humeur, ces moments de convivialité ont été une vraie réussite.

Le repas animé a une nouvelle fois rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance festive,

rythmée par la musique, les échanges et les rires. Ce temps de partage restera comme l'un des points forts du week-end.

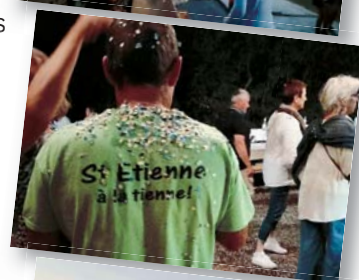
Nous souhaitons également saluer l'engagement précieux de tous les bénévoles. Leur énergie, leur disponibilité et leur travail ont permis d'assurer une organisation impeccable, de la préparation jusqu'au rangement.

Un remerciement particulier à la Mairie, pour le financement de l'installation d'un compteur électrique, un soutien essentiel au bon déroulement de l'évènement.

Nous vous donnons rendez-vous les 1^{er} et 2 août 2026 pour la prochaine fête votive.

Au plaisir de vous retrouver encore plus nombreux !

Le Comité des Fêtes de Saint-Étienne



ASSOCIATION LE FOYER RURAL



Marche douce du jeudi



BOUSCAREL avec Total FESTUM



Concours de Soupes



Concerts - partenariat avec 3^e lieu



Le foyer rural est une association animée par les habitant-es pour les habitant-es. Depuis sa création il y a 40 ans nous fonctionnons sur le principe du bénévolat, tout le monde ayant ajouté au fur et à mesure du temps sa pierre à l'édifice. Toutes ces années ont permis de construire des fondements solides à la vie associative actuelle de notre village et des souvenirs marquants.

Nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux bénévoles et tous les habitant-es de notre commune à participer ou assister aux manifestations que l'on propose au cours de l'année. Grand ou petit vient t'amuser, échanger, partager tes idées, tes envies... Le foyer rural permet aussi le lien entre les associations adhérentes (distribution des tracts, événements communs, prêts de matériel...).

En 2026, le foyer vous propose :

- ✓ Le 21 février : soirée concert
- ✓ Le 6 juin : on fête les 40 ans de l'association

Au cours de l'année, l'association foyer rural propose des rendez-vous réguliers avec :

- ✓ Ciné Lot : le deuxième lundi du mois à 20h30 l'hiver et 21h sur les horaires d'été
- ✓ Une marche douce coorganisée avec le Club Sourire : chaque

jeudi matin à 9h au départ du parking de la mairie.

D'autres manifestations seront organisées d'ici la fin de l'année 2026. Pour recevoir la liste des activités du mois à venir, merci d'en faire la demande à foyrural46@gmail.com

Tous les mois, Hélène récapitule les activités du foyer et des différentes associations adhérentes.

Au plaisir de vous voir cette année !

Cordialement, le bureau.

TROTTE CAILLOUX

Encore une année bien remplie pour les Trotte-cailloux. Notre association s'est encore agrandie cette année, elle compte 72 adhérents. Et l'intérêt pour les randos proposées ne faiblit pas puisque la moyenne de participants oscille souvent entre 20 et 25 personnes. Nous proposons des sorties hebdomadaires alternativement le vendredi, le samedi et le dimanche avec parfois des visites pour découvrir ou redécouvrir notre beau patrimoine et un voyage annuel de 5 jours (cette année c'était Le Luberon), Nous organisons aussi des randonnées pour d'autres associations comme le comité pour la fête de Flagnac, l'association contre la maladie Huntington ou Phil' Antrope, Enfin en 2025 nous avons ajouté 2 nouvelles pratiques : la ra-



quette à neige en Janvier dans les Pyrénées et le long côtes à l'automne à Gruissan. Vous voulez marcher, vous aimez la nature, vous avez envie de rencontrer des gens n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous pouvez retrouver toutes nos sorties et activités sur notre site : <http://trotte-cailloux.e-monsite.com/>

RALLYE SAINT PAULOIS

Sortie Mobylette

Le samedi 7 juin, vers 8 heures trente, les premiers moteurs deux temps commencent à ronronner autour du stade de Saint-Paul. Les chromes brillent sous le soleil naissant, et l'air se charge déjà de cette odeur si particulière de mélange qui rappelle les étés d'antan.

C'est la grande sortie mobylette, un rendez-vous tant attendu par les passionnés.

La journée démarre par le petit déjeuner pris en commun, chacun parlant de sa mobylette, de ses premières virées adolescentes, les modèles présents sont admirés par tous : Motobécane chromée, Peugeot 103, et tant d'autres chaque mobylette a son histoire et toutes suscitent la même sympathie.

Casques attachés, sacs légers, le petit groupe s'élance dans un concert de pétarades joyeuses.

A bord de leurs « mobs », ils retrouvent ce sentiment de liberté qu'offre la vitesse tranquille d'une machine légère, et savourent la route. Le temps s'étire, les paysages défilent doucement, et les discussions se font d'un guidon à l'autre.

Les chemins de campagne offrent un décor idéal, les petites côtes mettent les moteurs à contribution, et les descentes permettent d'entendre le vent siffler dans les oreilles.

Quelques arrêts ponctuent la balade, le temps de vérifier une bougie capricieuse ou de partager une anecdote autour d'une mobylette restaurée avec patience.

Cette virée nous amène à Saint Cirq Lapopie pour une pause déjeuner avec un pique nique convivial au bord de l'eau. Entre rires et discussions techniques, certains profitent de ce moment pour prendre en photo leurs machines alignées comme un musée roulant.

L'après midi, la balade reprend à un rythme tranquille. Les derniers kilomètres se font avec une pointe de nostalgie, chaque détour semble prolonger un peu plus ce moment hors du temps.

Au retour au village, les moteurs s'éteignent un à un, laissant place à des sourires et à la promesse de se retrouver l'année prochaine.

On vous donne rendez-vous en 2026 pour le rallye qui aura lieu le 25 avril, le tracé et le questionnaire sont déjà dans les tuyaux, une journée extraordinaire et enrichissante, ponctuée d'énigmes. A ne surtout pas rater !!

La sortie mobylette aura lieu en juin comme tous les ans.

On compte sur vous !!



QUERCY IMAGES

2025 ANNÉE DE TRANSITION POUR QUERCY IMAGES

Le début de l'année a été marqué par un changement à la tête du club. Après treize années en tant que présidente, Bernadette Labattut a cédé la place à une nouvelle équipe. Colette Pierre déjà trésorière du club a revêtu la cape de présidente, à ses côtés Wouter van de Rijt vice président, Gérard Lenne secrétaire et formateur, à la trésorerie Gabriel Teulière, Roger Lacout fidèle depuis le début du club assure la qualité des photos.

De nouveaux membres sont venus nous rejoindre et nous avons été très touchés par la disparition d'une ancienne du club Gilberte Albouys.

Le travail sur les prises de vue et la mise en scène des photos a continué avec efficacité par l'équipe, pour aboutir aux expositions de l'année. Tout d'abord Castelnau fin avril en compagnie du « Marché aux fleurs » et des Vignerons, puis Albas sur son site magnifique qui domine le Lot.

Participation à l'inauguration du « Patio des arts » à Castelnau avec des vues du village.

Le mois de septembre a été dédié au Pont Valentré avec le club « Clic Image » au Chai de Cahors, une partie des mem-

bres du club a sorti des ses coffres les vues sur ce pont incontournable qui a bien besoin de travaux de restauration. Les Jardins d'Amélie de Caussade ont également accueilli les photographes dans ses couloirs pour le bonheur des résidents.

Octobre a été dédié à la préparation de « L'Automne Photographique » du mois de novembre qui s'est déroulé à St Paul, chacun a présenté son thème avec enthousiasme. Le jeu de la recherche des erreurs a bien motivé les visiteurs venus nombreux. Il leur a permis de savourer ces belles photos qui font voyager et rêver. Avant le décrochage les élèves de l'école Cm1 et Cm2 ont clôturé les visites.

Comme l'année dernière ils seront invités à une initiation à la photo qui aura lieu au printemps avec une exposition en prime. Belle année pour notre club qui tient à travailler pour la qualité et la variété de ses thèmes.



CLUB SOURIRE

Avec plus de 150 adhérents les activités se bousculent !

L'année 2025 a commencé par notre assemblée générale, au cours de laquelle nous avons eu l'intervention de Bernard Grolleau, ancien maître d'école, professeur de mathématiques, puis directeur d'école, natif de St Paul Labouffie qu'il a dû quitter pour sa carrière professionnelle...

Il nous a longuement parlé du parcours d'Anna, d'Ukraine aux rives de la Garonne, sujet d'un récit romancé, très émouvant, qu'il vient de publier et qu'il nous a présenté.

Nous avons poursuivi avec notre LOTO annuel fin janvier (ce sera le dimanche 25 en 2026).

Nous avons bien sûr partagé quelques bons repas, avec les traditionnels « os de canard », animés par Bernard Gaches, le banquet annuel à La Grange du Levat, et une soirée dansante avec Eric Coudon en octobre. Sans oublier le goûter de Noël, occasion d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'école.

Côté sorties, nous avons organisé un voyage en pays Catalan : Collioure et l'anse de Paulilles, les caves de Byrrh, une montée inoubliable pour quelques-uns au magnifique

prieuré de Serrabona (photo ci-contre), et un retour par le train jaune avant la visite de Thémis, centrale solaire photovoltaïque.

Et aussi une escapade en Lot et Garonne, pour les nymphéas de Latour-Marliac et la découverte du musée du pruneau.

Mais le quotidien du club, ce sont les séances hebdomadaires, d'abord pour bouger et se maintenir en forme : 3 ateliers de gym douce ou adaptée, tous les mardis matin, jeudi et vendredi après-midi, organisées par le club avec les caisses de retraite et l'association Siel Bleu.

Le club participe aussi aux marches douces chaque jeudi matin et anime un atelier informatique le vendredi matin. Toutes ces activités seront bien sûr reconduites, nous l'espérons, en 2026 pour de nouvelles rencontres et découvertes.

Vous pouvez si vous le souhaitez nous rejoindre, par exemple à notre réunion mensuelle chaque dernier jeudi du mois, l'après-midi dans la petite salle des associations ou retrouver nos actualités sur notre site internet (www.saintpaul46.fr/clubdusourire.htm).



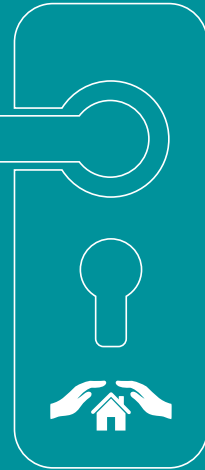
L'incroyable parcours d'Anna



Du DOMBASS aux rives de la GARONNE

Contre les cambriolages,

ayez
les **bons**
réflexes!



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- ➔ Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- ➔ Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.
- ➔ Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez de d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.



Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17!

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



Pourquoi déposer plainte?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Ma sécurité

Application grand public

www.interieur.gouv.fr



ALERTE, PREVENIR, INFORMER

INTRAMUROS

Télécharger l'application gratuitement afin de rester informés des évènements de la commune et des communes du Quercy blanc

l'application Intramuros disponible sur GooglePlay et AppStore.

FRANCE SERVICES

Médiathèque, 11, Place Gambetta, 46170 Castelnau-Montratier

France Services est un dispositif porté par la Communauté de Communes du Quercy Blanc. Pour plus d'information

vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.ccquercyblanc.fr/vivre-et-habiter/france-service>

Si vous ne vous êtes pas encore inscrits et si vous le souhaitez, vous pourrez trouver sur le site de la Mairie la demande d'inscription sur le Registre Nominatif de la Commune pour tous nos administrés.

La Mairie diffuse par ce canal des informations municipales utiles, pertinentes et d'intérêt commun.



TRANSPORT À LA DEMANDE

Il s'agit d'un service intercommunal de la Communauté de communes du Quercy Blanc en partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée. Il est ouvert à tous.

Quel que soit votre trajet, le tarif est fixé à 2 € par aller et par personne (4 € aller/retour).

Pour bénéficier du service, aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est **obligatoire de faire une réservation auprès de la centrale de réservation de la Région, au**

0805 608 100

service & appel gratuits.

Les réservations peuvent être effectuées aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

La réservation pour le lendemain devra s'effectuer au plus tard la veille du déplacement jusqu'à 16h00 dans la limite des places et des horaires disponibles.

Pour les personnes habitant à : Castelnau Montratier, Cézac, Lhospitalet, Montlauzun, Pern, St Paul-Flaunac (St Paul de Loubressac, Flaunac).

Gamme tarifaire

BILLET 1 VOYAGE	2 €
CARNET DE 10 VOYAGES TOUT PUBLIC	15 €
ABONNEMENT MENSUEL TOUT PUBLIC	44 €
ABONNEMENT MENSUEL JEUNES (-26 ANS)	20 €
ABONNEMENT ANNUEL TOUT PUBLIC	420 €
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (-26 ANS)	195 €

++ / + je voyage - je paie.

Où acheter son titre de transport

- À bord du véhicule
- Sur l'application IIO Occitanie
- sur l'application Fairtiq

Contact

0 806 800 350 Service gratuit + prix appli.

Téléchargez l'application IIO Occitanie

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

Pour une information actualisée, privilégiez l'application IIO Occitanie.

CASTELNAU-MONTRATIER > CAHORS

JOURS DE LA SEMAINE	LàV	LàV	LàV
Périodes scolaires	•	•	•
Petites vacances	•	•	•
Été	•	•	•
CASTELNAU-MONTRATIER	Bourg	06:35	07:40 13:10
	Av. Foch Emblt Gymnase	06:37	07:42 13:12
SAINT-PAUL-FLAUNAC	Flaunac x Emblt RD19	06:44	07:49 13:19
PERN-LHOSPITALET	RD19 x Emblt Lavayssièrre	06:50	07:55 13:25
	Ventaillac Rd47	06:55	08:00 13:30
LE MONTAT	Les Tuileries	07:00	08:05 13:35
	Lacoste	07:01	08:06 13:36
	Lycée Agricole	07:02	08:07 13:37
	Emblt Salle des Fêtes	07:03	08:08 13:38
CAHORS	La Beyne - Carrefour	07:10	08:15 13:45
	Chartreuse	07:14	08:19 13:49
	Octroi Pont Louis Philippe	07:15	08:20 13:50
	Gare SNCF	07:20	08:25 13:55
	De Gaulle	07:23	08:28 13:58

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire

Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés

Edition au 1er septembre 2025

CAHORS > CASTELNAU-MONTRATIER

JOURS DE LA SEMAINE	LàV	Me	LàV	LàV
Périodes scolaires	•	•	•	•
Petites vacances	•	•	•	•
Été	•	•	•	•
CAHORS	Gare SNCF	12:20	12:30 17:30 18:30	
	De Gaulle	12:22	12:32 17:32 18:32	
	Octroi Pont Louis Philippe	12:26	12:36 17:36 18:36	
	Chartreuse	12:27	12:37 17:37 18:37	
	La Beyne - Carrefour	12:30	12:40 17:40 18:40	
LE MONTAT	Emblt Salle des Fêtes	12:35	12:45 17:45 18:45	
	Lycée Agricole	12:36	12:46 17:46 18:46	
	Lacoste	12:37	12:47 17:47 18:47	
	Les Tuileries	12:38	12:48 17:48 18:48	
PERN-LHOSPITALET	Ventaillac Rd47	12:43	12:53 17:53 18:53	
	RD19 x Emblt Lavayssièrre	12:46	12:56 17:56 18:56	
SAINT-PAUL-FLAUNAC	Flaunac x Emblt RD19	12:51	13:01 18:01 19:01	
CASTELNAU-MONTRATIER	Av. Foch Emblt Gymnase	12:54	13:04 18:04 19:04	
	Bourg	12:56	13:06 18:06 19:06	

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés

Edition au 1er septembre 2025

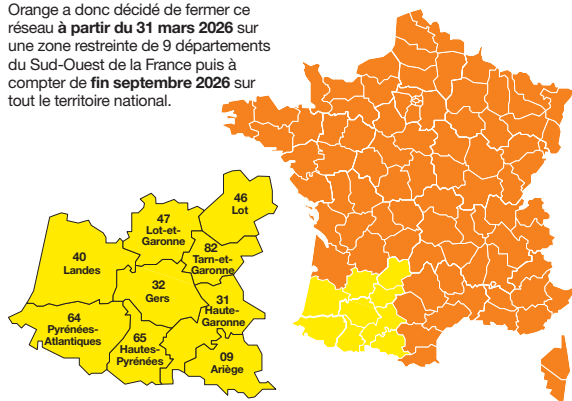
La fermeture de la 2G dans les territoires

Une nécessité de transition pour préparer l'avenir du très haut débit

En France les réseaux de communication se modernisent et font entrer l'ensemble des territoires dans le très haut débit. Face aux besoins numériques grandissants des français en terme de data, cette transition est inéluctable.

Avec une couverture à 99,9% de la population en 4G et le déploiement massif en cours de la 5G, la 2G, premier réseau mobile déployé en France à large échelle, est devenu obsolète et est utilisée par de moins en moins de clients.

Orange a donc décidé de fermer ce réseau à partir du 31 mars 2026 sur une zone restreinte de 9 départements du Sud-Ouest de la France puis à compter de fin septembre 2026 sur tout le territoire national.



Orange, comme les autres opérateurs mobiles français s'inscrit dans une tendance mondiale de fermeture de cet ancien réseau (2020 au Japon et en Corée du Sud, 2022 aux USA et au Canada...).

Le planning d'arrêt de la 2G

2022

Phase de transition et prévention :

Nous accompagnons nos clients durant une phase de transition depuis fin 2022 et continuons de le faire pour garantir une adoption réussie vers les nouvelles technologies.

2026

Mars

Arrêt définitif de la 2G chez Orange en France à partir du 31 mars 2026 pour 9 départements :

- Vague 1 - 31/03/2026 : La Côte Basque (Bayonne, Anglet, Biarritz)
- Vague 2 - 12/05/2026 : Les Landes (40) et les Pyrénées-Atlantiques (64)
- Vague 3 - 09/06/2026 : Ariège (09), la Haute-Garonne (31), le Gers (32), le Lot (46), le Lot-et-Garonne (47), les Hautes-Pyrénées (65) et le Tarn-et-Garonne (82)

Fin septembre

Arrêt de la 2G pour le reste du territoire.

Fin décembre

La technologie 2G aura donc totalement disparu de l'ensemble du réseau mobile d'Orange en France, marquant ainsi la première étape du programme d'arrêt des anciennes technologies (pour rappel arrêt de la 3G fin 2028).

L'objectif de la démarche est de pouvoir garantir une modernisation des réseaux mobiles pour assurer un meilleur service rendu à nos clients (sécurité, RSE, usages).

L'INFO Eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2024

Extrait du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de MONTLUÇ en QUERCY BLANC



Syndicat Eau potable et assainissement du Quercy Blanc

TERRITOIRE

16 655 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat Eau Potable et Assainissement du Quercy Blanc dessert les communes de : Porte-Du-Quercy, Cahors, Cambayrac, Castelnaud Montrater-Sainte Alauzie, Cézac, Saint-Paul-Flaugnac, Labastide-Marnhac, Le Montat, Montcuq-en-Quercy-Blanc, Montlaur, Pèns, L'hopital, Pradines, Lendou-en-Quercy, Bargaillonne-en-Quercy, Saint-Vincent-Rive-D'Olt, Trespoux-Rassels, Villedeque.

La population desservie est d'environ 16 655 habitants.

EXPLOITATION

par la société SAUR

En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 8 198 abonnés (+0,5 % par rapport à 2023).

PRODUCTION

6 ressources

Des ressources propres au syndicat :
 • 2 Prélèvements en nappe souterraine ont fourni 603 659 m³ d'eau traitée.
 Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 803 982 m³.
 • 4 Importateurs distincts : Syndicat du Bas Quercy (82), Syndicat Mixte du SESE ; Grand Cahors ; Syndicat de Cazes-Mondenard (82).

DISTRIBUTION

Un réseau de 947 km

775 334 m³ consommés

En 2024 les abonnés domestiques ont consommé 775 334 m³ (en baisse de 0,5 % par rapport à 2023) soit en moyenne 127 litres par habitant et par jour. Par ailleurs, un volume total de 55 657 m³ a été exporté vers des collectivités voisines. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (pompes du réseau, poteaux incendie, lagunes des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 61,6 % en 2024 (il était de 61,5 % en 2023).

QUALITÉ

1-UDI Quercy Blanc le Boulou :

Bonne

2-UDI Quercy Blanc Charteuse :

Bonne

Les bilans fournis par l'ARS indiquent :
 1. Le Boulou : l'eau du syndicat est de bonne qualité.
 2. Charteuse : l'eau du syndicat est de bonne qualité.
 La démarche de protection de la ressource en eau est entamée.

PRIX

398,34 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 398,34 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2025, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,32 €/m³, +2,42 % par rapport à 2024. Sur ce montant, 50 % revient à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 32 % revient à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.



L'INFO assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2024

Extrait du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de MONTLUÇ en QUERCY BLANC

Syndicat eau potable - assainissement du QUERCY BLANC

ORGANISATION

Intercommunale

Le service d'assainissement collectif du Syndicat d'Assainissement du Quercy Blanc regroupe les communes de :
 (Communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Bargaillonne-en-Quercy, Castelnaud Montrater-Sainte Alauzie, Labastide-Marnhac, Le Montat, Lendou-en-Quercy, L'hopital, Montcuq-en-Quercy-Blanc, Porte-du-Quercy, Saint-Paul-Flaugnac, Trespoux, Pèns.

La population desservie est d'environ 3 483 habitants.

EXPLOITATION

par la société SAUR

En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 44,59 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 1 664 habitations ou immeubles. Le réseau est composé de 44,59 km de collecteurs et 6 postes de refoulement.

ÉPURATION

18 stations

Les eaux usées sont traitées par les stations de traitement des eaux usées de :
 - Castelnaud-Montrater (Bourg) : 1 500 EH,
 - Castelnaud-Montrater (hameau de la Boisse) : 70 EH,
 - Flaugnac : 75 EH,
 - Labastide-Marnhac (Bourg) : 200 EH,
 - Labastide-Marnhac (Le Cluzel) : 50 EH,
 - Lascabanes : 150 EH,
 - L'hopital : 300 EH,
 - L'hopital-Grandejeu : 25 EH,
 - Montcuq en Quercy Blanc : 1 500 EH,
 - Saint-Paul-de-Loubressac : 150 EH,
 - Saint-Matré : 120 EH,
 - Le Montat : 200 EH,
 - Sainte-Alauzie : 30 EH,
 - Lebréil : 50 EH,
 - Le Boulou : 50EH,
 - Villedeque : 30 EH,
 - Pèns : 50 E,
 - Trespoux : 75 EH

QUALITÉ DU SERVICE

Les stations de traitement des eaux usées du syndicat sont conformes aux prescriptions administratives, au regard de la conformité des ouvrages en 2024.

PRIX

465,15 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 465,15 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2025, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,88 €/m³, -1,99% par rapport à 2024. Sur ce montant, 41 % revient à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 43 % revient à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 16 %.





Le Syndicat Mixte du Bassin du Bassin de la Barguelonne et du Lendou (SMBBL) est compétent, sur l'ensemble des 550 km² du bassin versant et ses quelques 800 km de cours d'eau, en matière d'aménagement du bassin hydrographique, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau ou plans d'eau et de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Quelques exemples d'actions menées par le SMBBL :



- Gestion de la forêt riveraine
De 2019 à 2024, 117 km de rivières ont fait l'objet d'intervention d'entretien sélectif de la végétation des berges et des embâcles, en conservant ceux ne présentant pas de dangers pour

les risques d'érosion et de débordements afin de préserver leurs intérêts pour le bon développement de la faune piscicole et de la vie aquatique.



- Renouvellement de la forêt riveraine
La plantation des berges dépourvues de végétation arbustive et arborée permettant de protéger la stabilité des berges, filtrer les

polluants, freiner les ruissellements, nourrir le lit de la rivière en bois nécessaire à la vie aquatique, offrir de l'ombrage, développer de l'habitat en sous-berge...

De 2019 à 2024, 18 km de berges ont été plantés en essences locales adaptées au bord de rivière.



- Lutte contre l'érosion des sols
La plantation de haies en bordure de parcelles où se produisent des phénomènes de ruissellement, d'érosion des

sols permet la filtration des polluants, l'interception d'une partie de la terre emportée, le ralentissement des ruissellements, l'infiltration des eaux, la stabilisation des talus fragilisés ou effondrés.

De 2019 à 2024, 3,5 km de haies ont été plantés en essences champêtres locales.



- Diversification des habitats des cours d'eau
Sur les tronçons en eau toute l'année où l'habitat est dégradé, la création de banquettes miné-

rales, d'épis en pierre, de seuils ouverts, la pose d'amas de blocs calcaires recréent des zones d'accélération du courant, des sous berges, des trous d'eau et un lit d'étiage plus étroit éléments nécessaires à la survie des espèces aquatiques, notamment en basses eaux.

De 2020 à 2024, 1,7 km de rivières ont retrouvé une morphologie variée propice au développement et à la survie des espèces aquatiques ainsi qu'à une meilleure capacité d'épuration de l'eau.

MISE EN PLACE DES PSE

Le SMBBL co-anime avec les Chambres d'Agriculture la mise en œuvre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ce dispositif rétribue les exploitations agricoles dont les pratiques culturales contribuent à la préservation des équilibres écologiques (rotation et diversité des cultures, conservation et plantations de haies, ripisylve, réduction ou usage modéré des traitements phytosanitaires et des intrants...) et des milieux naturels (préservation des prairies et des zones humides...).

Dans le cadre des PSE, le SMBBL propose des programmes de travaux pour améliorer la gestion des zones humides, la plantation de haies, la restauration du milieu rivière pour favoriser la robustesse du territoire face aux aléas climatiques.

Retrouvez la présentation de ce dispositif en scannant le QRcode.



RENOUVELLEMENT DE LA DECLARATION D'INTERET GENERAL (DIG)

Pour mobiliser des fonds publics sur des terrains privés, un syndicat de bassin versant demande au Préfet de déclarer d'intérêt général son action sur le territoire. Cette DIG décrit les objectifs du syndicat, les éléments de diagnostic des cours d'eau, les problématiques et dysfonctionnements altérant la qualité écologique et physicochimique des milieux aquatiques et les actions mises en œuvre pour améliorer la situation. Le renouvellement de la DIG du SMBBL pour la période 2026-2030 est en cours d'instruction. Elle s'inscrit dans la poursuite des actions menées sur la période précédentes.

L'EQUIPE DU SMMBL

Joël NAYET a pris ses fonctions comme coordinateur et technicien rivière au sein du SMBBL en juin 2025 afin de remplacer Julien CACHARD et de renforcer l'équipe. Damien FITERE poursuit son activité de technicien rivière et le SMBBL accueille Gabriel Cadario comme apprenti en alternance en BTS Gestion et Protection de la Nature

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

www.defense.gouv.fr/JDC

ENVIRONNEMENT Ensemble, gardons notre commune propre !

La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous. La propreté de notre commune est essentielle pour le bien-être de chacun et le respect de notre environnement. Malheureusement, des incivilités sont souvent constatées sous forme de dépôts sauvages aux abords des conteneurs de tri ou dans la nature ainsi que des déjections canines non ramassées.

Ces agissements, en plus de dégrader l'esthétique de nos espaces publics, de nuire à la salubrité et de représenter un coût non négligeable pour la collectivité et les contribuables, sont strictement interdits et passibles de sanctions. Il est important de rappeler que le dépôt des déchets en dehors des conteneurs prévus à cet effet est une infraction sanctionnée par le code pénal et le code de l'environnement.

La ville agit, moi aussi !



LA TONTE
n'est PAS un déchet !

Quelques alternatives à adopter :

- MULCHING** (tonte sans sac)
- PAILLIS**
- COMPOST**

HORAIRES DECHETTERIES

CASTELNAU MONTRATIER - STE ALAUZIE
"Za de Peyrettes" - Tél. Fax. 05 65 21 47 59

Lundi	FERMÉ	14h00 – 18h00
Mardi	FERMÉ	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
Vendredi	9h00 – 12h00	FERMÉ
Samedi	FERMÉ	14h00 – 17h00

LALBENQUE - 1699 Rte de Cahors - Tél. Fax. 05 65 20 17 46

Lundi	FERMÉ	14h00 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h00	FERMÉ
Mercredi	FERMÉ	14h00 – 18h00
Jeudi	FERMÉ	14h00 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h00	FERMÉ
Samedi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00

Infos utiles

MAIRIE FLAUGNAC

69 impasse du Château

46170 SAINT-PAUL - FLAUGNAC

Tél./Fax 05 65 21 97 06

Email : mairie@saintpaulflaugnac.fr

MAIRIE ANNEXE ST PAUL DE LOUBRESSAC

475 rue des écoliers

46170 SAINT-PAUL - FLAUGNAC

Tél./Fax 05 65 21 93 34

Email : mairie@saintpaulflaugnac.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 05 65 21 98 00

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00 – 11h50
mercredi 9h00 – 11h30

GARDERIE ÉCOLE

	Flaugnac	St Paul
Matin à partir de	7h30	7h30
Après-midi jusqu'à	18h30	18h30

Maison médicale, Castelnau Montratier **09 71 18 37 06**

Consultez également le site de la commune :
<http://www.saintpaulflaugnac.fr/fr/>

 : Mairie de Saint-Paul Flaugnac

Lundi		14h00 – 17h00
Mardi		14h00 – 17h00
Mercredi		14h00 – 17h00
Jeudi		14h00 – 17h00
Vendredi		

Lundi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mardi		
Mercredi		
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00

- 15** SAMU pour tout problème médical urgent
- 17** POLICE ou GENDARMERIE pour tout problème de sécurité ou d'ordre public
- 119** ENFANTS EN DANGER gratuit accessible 24h/24 et 7 jours sur 7
- 18** SAPEURS-POMPIERS pour tout problème de secours, accidents, incendies
- 112** N° UNIQUE D'URGENCE en place dans tous les pays européens
- 3919** VIOLENCES FEMMES INFO Plateforme d'écoute des victimes de violence. Gratuit et anonyme, accessible 24h/24 et 7/7 jours
- 114** PERSONNES SOURDES et MALENTENDANTES accessible par fax et SMS
- 115** SAMU SOCIAL pour toute personne en détresse sociale, sans abri et exposée aux intempéries
- 3020** HARCÈLEMENT SCOLAIRE, écoute et prise en charge au service des familles et des victimes

